

Qu'est-ce qu'un implant dentaire ? Indications et contre-indications

Un implant dentaire est assimilable à une racine artificielle. Il se présente le plus souvent sous la forme d'une vis en titane placée dans l'os de la mâchoire. Il remplace la ou les racines d'une dent absente et sert de support pour réaliser une couronne, un bridge ou une prothèse amovible...

Quand pose-t-on un implant ?

Un implant peut être mis en place, soit immédiatement après l'extraction d'une dent, soit après la cicatrisation de l'os et de la gencive. L'acte chirurgical est souvent simple et peu douloureux. Il se fait sous anesthésie locale comme pour le traitement d'une carie.

La prothèse définitive est réalisée après la solidification de l'os autour de l'implant (dans un délai de 2 à 6 mois). Dans certaines conditions, une prothèse provisoire peut être mise en place immédiatement après la pose de l'implant.



Qu'est ce qu'un implant dentaire ?

Indications et contre-indications

Pour poser un implant, il faut que le volume et la qualité de l'os de la mâchoire soient suffisants. Ces paramètres sont généralement évalués à l'aide d'un scanner. Cependant il est aussi possible d'augmenter le volume osseux à l'aide d'une greffe osseuse. Il est également important que les dents voisines et la gencive soient saines.

Voir aussi : [Les greffes osseuses pré-implantaires](#)

Les contre-indications absolues sont rares : il s'agit principalement d'irradiation de la face, ou de haut risque d'endocardite infectieuse (infection d'une valve du cœur par des bactéries de la bouche).

Les contre-indications relatives sont plus fréquentes : mauvaise hygiène, tabac, diabète non équilibré...